

Québec, le 26 août 2016

**ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT**

Hydro-Québec  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

N/Réf. : 3214-03-035

Objet : Exploitation de gravières et sablières pour l'entretien et la réfection des infrastructures et ouvrages d'Hydro-Québec

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite du dépôt des renseignements préliminaires du 7 janvier 2016 et complétés le 29 juin 2016, concernant le projet d'exploitation de gravières et sablières sur le territoire de la Municipalité du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, et après consultation du Comité d'évaluation, j'ai décidé, conformément à l'article 157 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de ne pas assujettir le projet suivant à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social :

- l'exploitation du dépôt R-6-2 (La Grande-3) localisé aux coordonnées GEO NAD 53° 56' 24" Nord et 75° 44' 41" Ouest;
- l'exploitation du dépôt 15 (La Grande-4) localisé aux coordonnées GEO NAD 53° 50' 57" Nord et 73° 29' 40" Ouest;
- l'exploitation du dépôt 6 (la Grande-4) localisé aux coordonnées GEO NAD 53° 53' 32" Nord et 73° 28' 23" Ouest;
- l'exploitation du dépôt O (Laforge-1), de forme allongée et séparé en deux sections distinctes, localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 24' 34" Nord et 72° 33' 36" Ouest, ainsi que 54° 24' 34" Nord et 72° 33' 16" Ouest;
- l'exploitation du dépôt 22 (Laforge-1) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 17' 43" Nord et 72° 38' 47" Ouest;
- l'exploitation du dépôt 154 (Laforge-1) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 07' 59" Nord et 72° 45' 56" Ouest;
- l'exploitation du dépôt 8 (Laforge-1) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 28' 53" Nord et 72° 22' 15" Ouest;

## ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

- 2 -

N/Réf. : 3214-03-035

Le 26 août 2016

- l'exploitation du dépôt C-310 (Laforge-1) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 15' 12'' Nord et 72° 18' 10'' Ouest;
- l'exploitation du dépôt D-4 (Laforge-2) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 38' 44'' Nord et 71° 13' 44'' Ouest;
- l'exploitation du dépôt 17 (Laforge-2) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 50' 25'' Nord et 70° 42' 19'' Ouest;
- l'exploitation du dépôt D-28 (Laforge-2) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 33' 38'' Nord et 71° 07' 31'' Ouest;
- l'exploitation du dépôt A-34 (Caniapiscou secteur Duplanter) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 45' 07'' Nord et 70° 09' 32'' Ouest;
- l'exploitation du dépôt A-60 (Caniapiscou secteur Duplanter) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 40' 03'' Nord et 70° 19' 32'' Ouest;
- l'exploitation du dépôt B-29 (Caniapiscou secteur Brisay) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 30' 18'' Nord et 70° 15' 52'' Ouest;
- l'exploitation du dépôt B-30 (Caniapiscou secteur Brisay) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 29' 17'' Nord et 70° 19' 30'' Ouest;
- l'exploitation du dépôt A-1 (Caniapiscou secteur Duplanter) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 52' 59'' Nord et 69° 45' 21'' Ouest;
- l'exploitation du dépôt C-31 (Caniapiscou secteur Legrand) localisé aux coordonnées GEO NAD 53° 53' 32'' Nord et 69° 54' 52'' Ouest;
- l'exploitation du dépôt C-23 (Caniapiscou secteur Legrand) localisé aux coordonnées GEO NAD 54° 52' 59'' Nord et 69° 45' 21'' Ouest.

Cette attestation de non-assujettissement n'est valide qu'à l'égard du projet, tel que décrit dans les documents suivants :

- Lettre de M. Richard Perron, d'Hydro-Québec, à M<sup>me</sup> Christyne Tremblay, sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 7 janvier 2016, concernant une demande d'attestation de non-assujettissement à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social des projets en milieu nordique – Exploitation de gravières et sablières territoire Baie-James, 1 page et 20 pièces jointes :
  - Renseignements préliminaires pour la réalisation d'un projet en milieu nordique.

## ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

- 3 -

N/Réf. : 3214-03-035

Le 26 août 2016

- Lettre de M<sup>me</sup> Marie-Josée Nadeau, d'Hydro-Québec, à M. Yves-François Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datée du 8 janvier 2014, concernant le dépôt de la liste des signataires autorisés à exercer des activités réglementées en vertu de lois à caractère environnemental, 1 page et 3 pièces jointes :
  - Copie de la résolution HA-146/2001 du Conseil d'administration d'Hydro-Québec;
  - Copie de la résolution SA-8/2009 de la Société d'énergie de la Baie James;
  - Liste des signataires autorisés;
- 18 plans de localisation.
- Lettre de M. Richard Perron, d'Hydro-Québec, à M<sup>me</sup> Christyne Tremblay, sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 23 juin 2016, concernant un complément d'information, 3 pages et 22 pièces jointes :
  - Programme de restauration des bancs d'emprunt;
  - Rapport d'évaluation environnementale – Secteur Laforge 1 – Gravière/sablière D-154;
  - Rapport – Aménagement Laforge-1 – Dépôt granulaire O;
  - 19 plans de localisation.

En cas de conflit entre les dispositions des documents ci-dessus mentionnés, les dispositions les plus récentes prévalent.

En outre, cette attestation de non-assujettissement ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement et, le cas échéant, celles pouvant être requises en vertu du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

La sous-ministre,



Marie-Renée Roy